

Les services d'accompagnement pour **construire votre projet professionnel**



■ ■ ■ ■ Vous informer

- Rencontrez les **chargés d'orientation et d'animation** de notre espace projet.
- Participez à :
 - > **Une réunion d'information collective** qui vous explique en détail vos droits, les différentes solutions pour construire votre parcours professionnel, les possibilités de financement, les démarches à suivre,...
 - Le lundi à 14 h et 17 h - du mardi au vendredi à 10 h, 14 h et 16 h - durée : 1 h 30**
 - > **Une réunion pré-bilan** pour une information complète sur le bilan de compétences.
 - Le mardi à 14 h - le jeudi à 10 h - durée : 1 h 30**
 - > **Une réunion d'information sur la VAE** (validation des acquis de l'expérience).
 - Le vendredi à 14 h 30 - durée : 1 h 30**

■ ■ ■ ■ Bien construire votre projet professionnel

- Participez à un **atelier projet** qui vous apporte une méthode et des outils pour bâtir votre projet, le clarifier et vérifier sa faisabilité.
- Le lundi à 16 h - le mercredi à 10 h - le jeudi à 14 h - durée : 2 h 30**
- Consultez librement notre **fonds documentaire et notre base de données** sur l'offre de formation pour trouver des informations sur l'emploi et les métiers.
 - > Des **documentalistes** sont à votre disposition pour faciliter vos recherches.
- Rencontrez un **chargé d'orientation et d'animation**, si nécessaire, il vous proposera un entretien individuel avec un **conseiller en parcours professionnel**.
- Participez à un **atelier d'expression écrite**.
 - > Pour vous aider à rédiger la lettre de présentation et de motivation de votre projet.
 - Cet atelier s'adresse aux personnes qui n'ont plus l'habitude de l'écrit ou qui ont arrêté leurs études après le collège ou le lycée.*
 - Le mardi de 10 h 30 à 12 h 30**
- Participez à un **atelier de méthodologie de la création d'entreprise**, animé par notre partenaire BGE PaRIF, qui vous permettra d'acquérir un premier niveau d'information générale sur la création d'entreprise.
- Le vendredi de 9 h à 11 h 30**
- Envoyez un courriel indiquant vos coordonnées et le vendredi de votre choix à l'adresse suivante : creation@fongecif-idf.fr

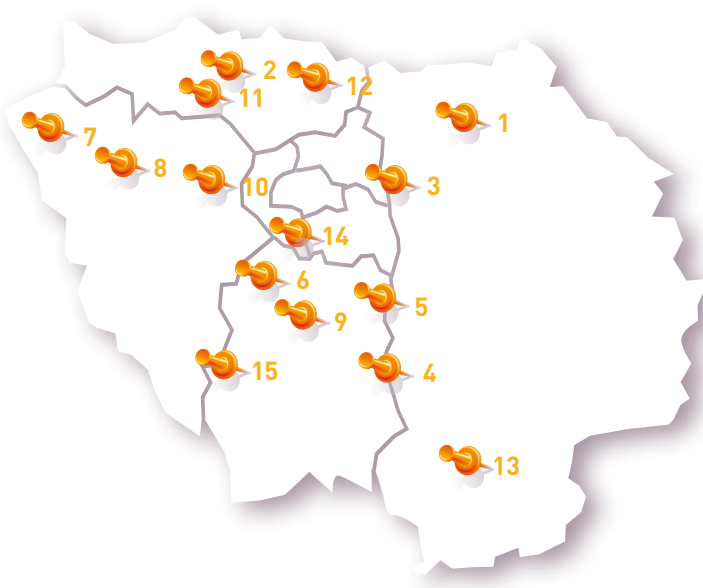
■ ■ ■ ■ Votre demande de prise en charge

- Remettez votre dossier à un gestionnaire du **service instruction**, présent tous les jours à l'espace projet jusqu'à 16 h 30, **pour vous assurer que votre dossier de demande de prise en charge est complet**.

Près de chez vous

Vous pouvez vous rendre dans un des points accueil et information de notre réseau d'accueil de proximité :

- 1 Maison de l'emploi Nord-Est 77
- 2 Maison de l'emploi et de l'initiative du Haut Val-d'Oise
- 3 Maison de l'emploi Nord-Ouest 77
- 4 Maison de l'emploi de Melun Val-de-Seine
- 5 Maison de l'emploi et de la formation de Sénart
- 6 Maison de l'emploi de Longjumeau
- 7 Maison de l'emploi Mantois Seine-Aval
- 8 Maison de l'emploi Amont 78
- 9 Relais formation emploi d'Évry
- 10 Maison de l'emploi et de la formation de Nanterre
- 11 Maison de l'information sur la formation et l'emploi du Val-d'Oise
- 12 Maison de l'emploi de l'Est du Val-d'Oise
- 13 Maison de l'emploi et de la formation Sud 77
- 14 Point emploi Rungis - Comité de bassin d'emploi Sud 94
- 15 Service Emploi - Communauté de communes du Pays-de-Limours



L'ensemble des horaires d'accueil public est accessible sur le site www.fongecif-idf.fr

Par téléphone

Des **chargés d'information** sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 au **01 44 10 58 58**.

À l'espace projet

L'espace projet vous accueille place Johann Strauss, à proximité de la place de la République (Paris X^e).



Horaires :

- le lundi de 14 h à 19 h
- du mardi au jeudi de 10 h à 18 h
- le vendredi de 8 h 30 à 17 h

Accès :

- M République
 Strasbourg-Saint-Denis
 Jacques Bonsergent
 (Le plan du quartier à la sortie de la station de métro indique l'emplacement du Fongecif).
 Bus : lignes 20, 56 et 65

Adresse postale :

2 ter, boulevard Saint-Martin -75498 Paris Cedex 10

Sur internet

Visitez notre site www.fongecif-idf.fr